

# LA GAZETTE d'AGUILCOURT

*BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION*

**N°215**

**juillet-août 2003**

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>

## **La BROCANTE d'AGUILCOURT**

**aura lieu le**

**Dimanche 14 septembre**

**Inscription gratuite - réservation indispensable  
en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat  
ou par tél. : 03 23 79 74 14 / 03 23 23 80 16**

### *Le Mot du Maire*

Il a fait très chaud !

C'est probablement ce que nous garderons en mémoire de cet été 2003 ...

Notre région a moins souffert que d'autres de la sécheresse qui a sévi : la rivière n'a pas cessé de couler (même si son niveau reste bien bas) et les récoltes n'ont pas été trop affectées.

La catastrophe que représentent les milliers de décès de personnes âgées est une conséquence beaucoup plus grave et

inquiétante de ce phénomène climatique exceptionnel : elle montre en effet l'impuissance de nos services de santé devant des phénomènes soudains et inhabituels .

Comme d'habitude après chaque catastrophe, les services de l'Etat vont diffuser des schémas d'interventions , des plans à appliquer en cas d'urgence... mais un peu tard puisque le mal est fait.

On nous a trop habitués à croire que la collectivité pouvait répondre à tous les problèmes : malheureusement, à force de cumuler les compétences, elle finit par les exercer bien mal.

Il faut dire également que nous nous sommes pris au jeu : à se persuader que nous bénéficions d'un droit à la sécurité, nous en oublions bien vite nos devoirs de prudence ...

Et que dire de ces personnes décédées dans le plus grand isolement et dont les proches ne se sont pas signalés (vacances obligent, peut-être !)

Le milieu rural semble apporter une meilleure protection et un meilleur soutien aux personnes âgées grâce, entre autres, à la convivialité des rapports entre les habitants, aux services d'aide à domicile tels que l'ADMR, à un rythme de vie plus proche du milieu naturel...

Souhaitons que cela continue.

Jean-Marc LE GOUELLEC

## **COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 4 juillet 2003

2 conseillers absents excusés

### PROGRAMME F.D.S.V. 2004

A la demande du Président du Conseil Général, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents a décidé d'inscrire au programme du Fonds départemental de solidarité de voirie, la réfection de la R.D. 262 traversant le hameau de Merlet.

Longueur de la voie : 250 mètres

Coût prévisionnel : 37 076 € dont 31 000 subventionnables à 40 %.

## RENOUVELLEMENT CONTRATS DE TRAVAIL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

~~Le~~ approuve le renouvellement des contrats de travail de Mme Salomé GAUCHE et de M. Dominique JOUDART.

~~Le~~ autorise le Maire à solliciter de la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, le renouvellement du contrat de M. Jean-Claude LOMBARD

## ADHESION A L'ASSEDIC

Le Maire a présenté aux conseillers le contrat d'adhésion à l'ASSEDIC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'adhérer au Régime d'assurance chômage pour ses employés.

## APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2002

Les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents approuvent les comptes de gestion de la commune et du Service d'assainissement, présentés par M. le Percepteur de Guignicourt.

## PROJET SAGE

Le Maire a présenté au Conseil Municipal, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Aisne Vesle Suipe, dont la première phase consiste en la délimitation de son périmètre.

Ce projet est mis en œuvre par la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) de Champagne Ardenne.

La commune d'Aguilcourt est incluse dans l'emprise de ce périmètre ; le Conseil Municipal n'a pas de remarque particulière à faire. Son avis est réputé favorable.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### C.C.C.P.

Le Maire informe le Conseil Municipal du compte-rendu du Conseil Communautaire qui s'est tenu à Guignicourt le 20 mai 2003.

Le Maire informe le Conseil Municipal que les crédits affectés à l'opération Façades pour l'année 2003 sont épuisés, et que l'opération sera probablement reconduite en 2004.

### SYNDICAT DES EAUX

Le délégué de la commune auprès du Syndicat des eaux fait remarquer que la conformité des bornes à incendie est de la responsabilité du Maire.

Le Maire a informé le Conseil qu'une inspection des bornes à incendie était prévue pour le début du mois de juillet, par les services départementaux d'Incendie et de Secours.

**Prochaine séance :** Vendredi 5 septembre 2003 à 20 h.

## **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Les personnes désirant se faire inscrire sur les listes électorales de la commune ont la possibilité de le faire en se présentant à la Mairie du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2003.

L'intéressé doit présenter :

- une pièce attestant de son identité et de sa nationalité française (carte nationale d'identité, livret de famille, fiche d'état civil, passeport même périmé)
- une pièce attestant de son attachement à la commune, en tant que résidant ou contribuable.

Les jeunes qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars 2004 seront inscrits d'office.

## **ETAT CIVIL**

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance, le 13 août dernier, de **Mélina WYGAS**, . Nous présentons nos félicitations à Stéphane et Sandrine ainsi qu'aux grands parents M. et Mme Jacques Wygas.

Le même jour est né **Romain MANGEMATIN**. Nous présentons également nos félicitations aux heureux parents Davis et Ludivine.

Tous nos souhaits de bonne santé aux nouveaux nés.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Monsieur **Laurent KLECHA**, Mme **Véronique SOLAU** et leur fils **Alexis** (3ans) viennent de s'installer au 8 bis rue Julien Fenaux.

Monsieur **David FOGOLIN**, son épouse **Séverine**, leurs enfants **Prescillia** (9 ans) et **Aymeric** (5 ans) viennent de s'installer au 2, rue Julien Fenaux.

Monsieur **Eric JANON**, son épouse **Maryse** et leurs enfants **Julien** (15 ans), **Mélanie** (13 ans) et **Bastien** (4 ans) viennent de s'installer au 63 de la rue Marcel Boucton.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouvelles familles.

## PALMARES

Nous avons le plaisir de vous présenter la liste des jeunes de notre village ayant obtenu un diplôme en fin d'année scolaire :

### CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE :

Anne-Sophie DEMALVOISINE

### BREVET DES COLLEGES :

Guillaume DELACHAMBRE Sophie JULMANN

Nicolas LEFEVRE

Paul MOUGENOT

### BACCALAUREAT PROFESSIONNEL :

Stéphanie VAN DER KROAN (secrétariat)

### BACCALAUREAT GENERAL :

Benoît ARNOULD

Frédéric DELACHAMBRE

Laëticia TELLIER

Nous adressons toutes nos félicitations à ces brillants élèves et tous les succès possibles dans leur poursuite d'étude.

Si besoin est, un complément de cette liste apparaîtra dans notre prochain bulletin.

## LA 7<sup>E</sup> BROCANTE D'AGUILCOURT

Le Comité Sports, Loisirs et Culture d'Aguilcourt a décidé d'organiser le **dimanche 14 septembre**, une **BROCANTE -VIDE**

**GRENIER** dans le village. Les stands seront répartis dans la rue du 80<sup>ème</sup> R.I. et dans une partie de la rue Julien Fenaux, voies communales interdites à la circulation pour toute la journée.

Il est recommandé, afin d'obtenir un emplacement à un endroit souhaité, de s'inscrire préalablement (jusqu'au vendredi 12 septembre) soit à la Mairie (tél : 03 23 79 74 14), soit auprès de M. Guy MILLART (tél. : 03 23 23 80 16)

L'inscription est gratuite pour tous.

## POLE D'ANIMATION COMMUNAUTAIRE

A partir de la rentrée 2003, la Communauté de Communes de la Champagne Picarde organise directement pour toutes les familles du territoire des Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) et un centre d'actions pour les jeunes.

Les enfants seront accueillis sur 4 sites : Guignicourt, Pontavert, Liesse Notre Dame et Saint-Erme en fonction de leur lieu de résidence. Pour que ce nouveau service soit accessible à tous, la Communauté de Communes organise le ramassage en bus dans chaque commune pour leur CLSH.

Cette action, appelée temporairement « pôle d'animation communautaire », comprend :

✍ Un CLSH l'après-midi pendant les petites vacances pour les enfants de 7 à 13 ans.

✍ Un CLSH à la journée sur chaque site au mois de juillet avec restauration pour les enfants de 4 à 13 ans.

✍ Des sorties à thème mensuelles et 3 mini-camps par an pour les adolescents dans le cadre du centre actions jeunes avec organisation de transport à partir de points de regroupement.

✍ Des formations spécifiques aux métiers de l'animation et à la sécurité pour le personnel.

✍ Un partenariat avec les associations locales pour faire découvrir les activités nouvelles et, pourquoi pas, augmenter le nombre d'adhérents.

✍ Un groupe de suivi local pour chaque secteur composé de représentants des familles, élus ou associations et géré par l'un des animateurs permanents afin de suivre les activités mises en place et de faire remonter les besoins à la commission qui suit ce service au sein de la Communauté de Communes.

*Par ce pôle d'animation, la Communauté de Communes répond à l'attente des parents d'actions collectives organisées hors temps scolaire et visant à transmettre aux enfants les règles de base de la vie en collectivité.*

La première semaine d'animation se déroulera du 27 au 31 octobre 2003, de 11h à 17h sur chaque site.

Le tarif est de 23 Euros pour la semaine. Le paiement valide l'inscription et doit obligatoirement être effectué dans les points villages.

Les dossiers d'inscription et le programme détaillé des activités sont à retirer auprès du Point-Villages de Guignicourt (situé dans le hall de la gare tél : 03 23 25 36 80).

Les horaires du bus de ramassage seront communiqués après l'inscription. Le samedi 20 septembre aura lieu une réunion d'information à Guignicourt.

Attention : le nombre de places est limité.

## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RECRUTE...

23 ANIMATEURS ET 4 DIRECTEURS ADJOINTS  
POUR SES CENTRES DE LOISIRS

### **Employeur :**

Raison sociale: Communauté de communes de la Champagne picarde

Adresse: Maison de la Champagne Picarde 2 route de Montaigu 02820 SAINT ERME

Personne à contacter: Nadine LOMBARDI Téléphone 03 23 22 36 80

### **Emplois proposés :**

23 animateurs et 4 directeurs adjoints vacataires

Public visé : enfants de 7 à 13 ans

Période : vacances de la Toussaint du 27 octobre au 31 octobre 2003

Lieux : 4 sites d'animation (Liesse, Saint-Erme, Guignicourt ou Pontavert)

Missions:

- préparer et évaluer les animations avec l'équipe d'animateurs (planning d'activités et bilan)
- encadrer des groupes d'enfants de 7 à 13 ans (sur le site et lors des sorties extérieures),
- organiser la vie du centre de loisirs (gestion du matériel. de l'accueil et rangement).

### **Votre profil :**

Formation : stagiaire BAFA. BAFA, stagiaire BAFD, BAFD

### Capacités liées à l'emploi

- disposer d'une expérience significative auprès de publics jeunes
- être rigoureux, responsable et créatif
- avoir des aptitudes relationnelles fortes pour le travail en équipe
- être motivé par l'animation

### **Conditions d'emploi :**

Lieux : un des quatre sites d'animation

Horaires d'animation: de 14H00 à 17H00 (+ temps de préparation, de réunion et de rangement)

Type de contrat : CDD du 27 au 31 octobre 2003

Rémunération selon la grille de fonction publique territoriale (filère animation)

Candidatures lettre de motivation et CV à adresser à Mme CHEVALIER Vice Présidente à la Maison de la Champagne picarde 2, route de Montaigu 02820 SAINT ERME

## **Jacques WYGAS - Artisan maçon**

1, chemin des Garennes - Aguilcourt

tél. / fax. : 03 23 79 76 69

effectuera ses travaux de ramonage  
dès le début du mois de septembre.

*Afin de lui permettre d'établir sa tournée, il vous demande de lui faire parvenir ce coupon dûment rempli ou recopié.*

NOM : .....

Adresse : .....

LA GAZETTE D'AGUILCOURT

Conception et mise en page : Jean-Marc LE GOUELLEC

Comité de rédaction : J. BEGUIN - J.M. LE GOUELLEC - G. MILLART